

# KIOSQUE 5 M<sup>2</sup> PIZZADOOR

## Emplacement 10 m<sup>2</sup>

Un emplacement de 2,5 m de large sur 4 m de long est nécessaire. La surface pour accueillir le kiosque doit être plane et rigide, permettant si possible de fixer.

Il est recommandé d'éviter le soleil direct sur l'écran par l'orientation de la machine (Ouest à éviter) ou par des protections.

## Bail et urbanisme

Un bail commercial permettant la vente de pizza doit être demandé.

Les dimensions du kiosque permettent d'éviter une demande préalable de travaux à la mairie. Cependant, l'installation de toute construction nécessite de respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous recommandons de consulter la mairie afin de vérifier les contraintes locales et le PLU.



## Travaux à réaliser

Préparation électrique: alimentation 5 kW, en mono ou triphasé + neutre et terre. Un électricien professionnel doit préparer l'alimentation arrivant par le sol de l'emplacement avec la mise à la terre.

Préparation du sol: si la surface n'est pas plane et rigide, une dalle de béton peut être nécessaire:

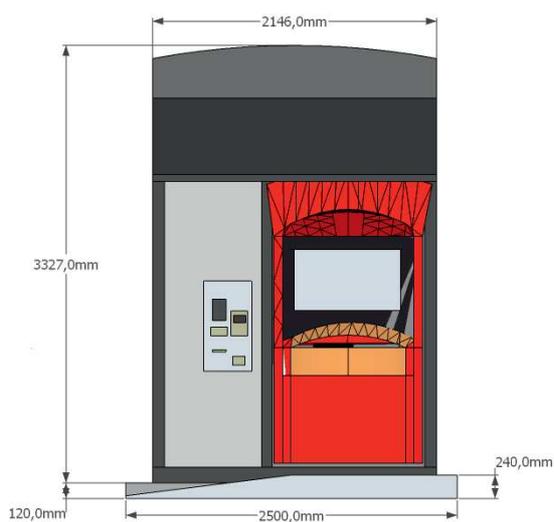
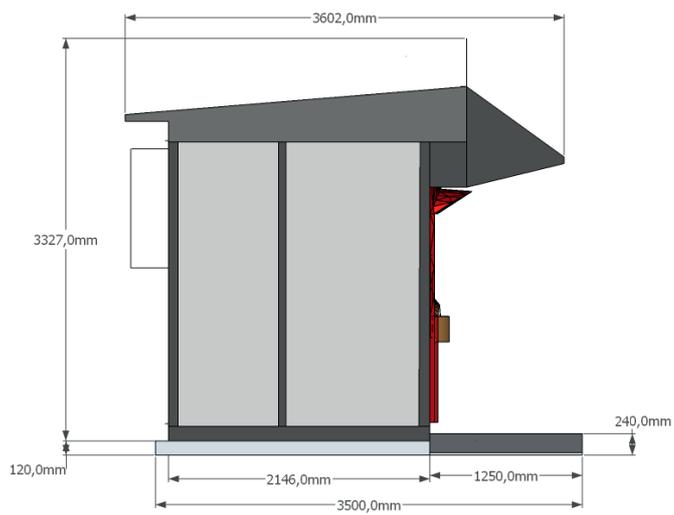
- Dimensions: 2,5 m x 3,5 m
- Épaisseur: 12 cm minimum

Préparation Internet: si clef 3G/4G, testez la couverture réseau de l'opérateur choisi (2 Go/mois nécessaire). Sinon, un forfait standard dégroupé auprès d'un opérateur Internet doit être mis en place.

## Modalités d'installation du kiosque

Le kiosque est assemblé sur le site en 1 journée par une équipe de professionnels. Le jour de l'installation, une zone de stationnement doit être réservée pour un fourgon avec une remorque.





Pizzadoor gauche

Pizzadoor droite

